

TÉMOIGNAGE

Les écuries de Lisors
Un objectif double :
l'autonomie de l'exploitation
et l'amélioration perpétuelle

Pascal et Nathalie, 63 ans
St Arnoult - 14 (à proximité
de Deauville)
Brevet technicien
agricole option conduite
d'exploitation

« Depuis le début de notre projet agricole, l'objectif a été de tendre vers l'autonomie, mais tout en conservant un confort pour les humains et pour les animaux. Le travail est optimisé pour une efficacité de travail à 2 sur l'exploitation. Nous avons souhaité nous affranchir des besoins en salariés, qui s'avèrent au final peu rentables, car trop coûteux. Nous n'avons donc toujours été que 2, avec parfois jusqu'à 80 chevaux.

On a désormais le sentiment gratifiant de bien faire notre travail et de proposer un mode de vie au plus près des besoins des chevaux, ce qui est hyper-valorisant. De plus, on a grandement amélioré notre qualité de vie, on ne se sent plus obligés d'être là en permanence. On peut partir une journée sans rentrer pour nourrir, on a eu le sentiment de retrouver notre liberté, sans que les chevaux en souffrent. »

Un peu d'histoire...

1985 : Début de l'activité agricole, avec l'élevage de pigeons de chair

1991 : Transition vers l'activité de pension cheval et élevage de chevaux de sport

2000 : Construction du hangar, permettant de créer des boxes et stabulations de groupe. Mécanisation du curage et manipulation par groupe de chevaux

2014 : Visite en Allemagne d'une écurie active

2015 : Début de l'écurie active, fin de l'activité élevage par manque de rentabilité et volonté de liberté,

36 équidés et 2 UMO 37 ha

2018 : 49 équidés, 2 UMO, 33 ha

2021 : 47 équidés, 2 UMO, 33 ha



Élevages équins en région Normandie

Un site emblématique : la première écurie active de Normandie

Données structurelles

(Chiffres 2022)

Main-d'œuvre :

1,25 ETP en temps de travail effectif correspondant à 2 personnes

SAU :

31 ha au total dont 3 ha à l'extérieur

Troupeau :

Effectif total équidés dont pension : 50 chevaux en pension, dont 40 retraités et pas plus de 10 chevaux de loisir, 4 font du concours (aucun cheval en propriété)

Infrastructures :

11 600 m² d'écurie active
1 carrière extérieure de 1 600 m²

Répartition annuelle de l'activité :

Travail principalement en hiver, de mi-novembre à mi-mars quand les chevaux sont dans l'écurie active. Travail de nettoyage, balayage et nourrissage 3/4 du temps mécanisé. Mise à l'herbe au printemps, avec ensuite principalement de la surveillance.

Chiffres clés de l'écurie active

(Chiffres 2021-2022)

- 11 600 m² dont 8 000 m² stabilisé, soit 232 m²/cheval
- 1 abri 500 m² couvert et paillé
- 2 distributeurs automatiques de concentrés
- 6 distributeurs de fourrage + 1 porte de sélection
- 1 zone foin à volonté avec 5 râteliers linéaires et 44 passages de têtes
- 1 zone commune à l'ensemble du cheptel et 1 abri, avec une zone de confort en sable
- En 2022, création d'une zone pour les retraités sur 400 m² avec 1 porte de sélection : actuellement 3 chevaux âgés qui se sont isolés naturellement, avec 1 abri et 1 râtelier à foin

Tarif des pensions :

330 € TTC/mois/cheval retraité
350 € TTC/mois/cheval monté

La pension cheval est un projet professionnel au long cours, qui a été mûrement réfléchi depuis de nombreuses années. Il est passé par différentes stades très différents, en s'adaptant aux contraintes du projet.

Au départ, l'installation en agriculture s'est faite via l'élevage de pigeons de chair, système qui permettait de vivre financièrement de l'activité, sans dépendre des subventions. L'objectif était déjà de créer une pension et un élevage pour chevaux, à partir des terres familiales qui étaient encore louées. L'installation s'est faite progressivement, en accord avec le précédent agriculteur.

L'écurie active permet un système qui respecte à la fois les besoins des humains et des animaux. Les installations ont été adaptées peu à peu et se sont mis en place progressivement. Aujourd'hui, l'activité d'élevage de chevaux de sport a été abandonnée, pour se concentrer uniquement sur les pensions. Les chevaux accueillis sont principalement des chevaux retraités, ce qui limite les accès au site, celui-ci étant restreint en termes de capacité d'accueil.

Aujourd'hui, le site accueille une pension pour chevaux sur 33 ha, avec une partie mise à disposition. Les chevaux sont mis à l'herbe l'été uniquement, l'hiver se passe sur certaines surfaces stabilisées de la zone des écuries actives. Celles-ci prévoient plusieurs zones correspondant aux besoins naturels des chevaux : l'alimentation, mais aussi la marche, les relations sociales, le repos...

Ce système constitue une réelle avancée pour le bien-être des humains, comparé à un système classique : fin des contraintes horaires liées aux entrées/sorties et au nourrissage, car tout se fait de manière automatique, et gain très important en liberté. Les chevaux sont aussi beaucoup plus équilibrés, il règne un calme impressionnant au sein du cheptel.